

Etaient présents : Madame LAMOURET Fernande, Maire
Monsieur JOURNET Billy, Monsieur LELOIR Fabien, Adjoints ;
Monsieur DRAIN Aymeric, Monsieur BROTZKI Jack, Madame LE PERSON Geneviève
Absents excusés : Monsieur WADIN David, Monsieur MAILLARD Arnaud, Monsieur RINGEVAL Jean-Edouard, Monsieur DA CUNHA José, Madame HENNINOT Audrey
Procurations : Madame HENNINOT Audrey donne procuration à Monsieur DRAIN Aymeric
Monsieur DA CUNHA José donne procuration à Monsieur LELOIR Fabien
Secrétaire de Séance : Monsieur DRAIN Aymeric

DOSSIER 83.2021

Achat de matériel pour la psychologue scolaire et signature de la convention

Le Conseil Municipal a accepté de participer financièrement à l'achat du matériel de la psychologue scolaire à hauteur de 56€.

Le Conseil a sollicité Madame le Maire à mener toutes les démarches nécessaires pour l'aboutissement de cet achat et a autorisé Madame le Maire à signer la convention afférente à ce dossier.

DOSSIER 84.2021

Demande de subvention pour le CCAS de Gouzeaucourt

Le Conseil Municipal a validé l'engagement de principe déterminant la participation financière de la commune pour la campagne des Restaurants du Cœur.

Le Conseil a autorisé Madame le Maire à signer la convention afférente à ce dossier.

DOSSIER 85.2021

Projet Angèle – choix du financeur

Le Conseil Municipal a décidé de choisir l'offre du Crédit Mutuel comme financeur du projet avec un taux à 0,65% sur 15 ans, après avoir sollicité une nouvelle fois les financeurs pour qu'ils réactualisent leur offre. Il a autorisé Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires pour la mise en œuvre de ce projet

DOSSIER 86.2021

Annulation et remplacement des délibérations n°63.2021 et n°69.2021 relative à l'autorisation de signature pour le bail entre WEB et la Commune pour la terre du CCAS

Le Conseil Municipal a décidé d'annuler et de remplacer les délibérations n°63.2021 et 69.2021, en précisant que pour ces délibérations Monsieur RINGEVAL Jean-Edouard s'était abstenu de voter. Le Conseil a autorisé Madame le Maire à signer la promesse de bail entre WEB et la commune pour la terre du CCAS.

Le Maire,
Fernande LAMOURET

